



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

METHA'ELVEN – Zone du Gohélis - 56250 ELVEN

Une consultation du public sera ouverte **du 4 janvier 2021 au 1^{er} février 2021 inclus** à la mairie d'ELVEN, concernant le projet présenté par le président de la société METHA'ELVEN, dont le siège social est situé 27 rue de Luscanen - 56000 VANNES, pour une installation de méthanisation de déchets végétaux située zone du Gohélis - 56250 ELVEN, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 août 2010, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie d'ELVEN, comme suit :

- *Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30*
- *Samedi : 8h30 – 12h30*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 1^{er} février 2021 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie d'ELVEN,
- ou les adresser au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/Unité gestion des procédures environnementales) :
 - par courrier : 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex,
 - par voie électronique : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr